



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné de l'adoption des règlements suivants par le conseil municipal et que ces derniers ont reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement numéro 748-210**
Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements en modifiant les normes relatives à l'architecture des abris d'auto permanents et l'implantation des garages et tambours temporaires
- **Règlement numéro 748-211**
Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements en agrandissant la zone 1-C-06 à même la zone 1-R-05 en y modifiant les usages permis
- Un certificat de conformité pour ces règlements a été émis par la MRC de D'Autray le 6 mai 2021.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 10 mai 2021.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière